

Image not found or type unknown



## Litige avec mon bailleur suite résiliation du bail

Par **Odysee74**, le **28/01/2024 à 13:14**

Bonjour,

j'ai un litige avec mon propriétaire concernant la remise des clefs et le solde de l'état locatif.  
qui saisir svp ?

Par **Visiteur**, le **28/01/2024 à 13:25**

Bonjour,

erreur car ce n'est pas un logement.

Par **Pierrepaulejean**, le **28/01/2024 à 14:23**

bonjour

quel est le problème avec la remise des clés ?

Par **Odysee74**, le **28/01/2024 à 15:30**

Bonjour, il s'agit d'un garage. Je sollicite un rdv pour la remise des clefs depuis la résiliation du bail. le bailleur a fini par m'en proposer un, 1 mois après la fin du bail et me dit que je suis redevable du mois en question. Je trouve ça injuste car j'ai tout fait pour avoir un rdv dans les délais et je souhaite contester cette décision.

Par **Visiteur**, le **28/01/2024 à 15:53**

En effet c'est trop facile ! Avez-vous des preuves de votre résiliation ? de vos demandes de

rencontre pour rendre les clés ?

Si le bailleur ne veut pas reprendre ses clés vous les lui envoyez par pli recommandé ou encore par huissier.

Et s'il réclame des paiements supplémentaires, il peut saisir la justice.

Par **Odysee74**, le **28/01/2024** à **16:52**

Oui, j'ai des preuves. Je suppose qu'il va prétexter ça pour ne pas me rendre la caution. Le problème du courrier recommandé c'est que ça ne supprime pas mon obligation (possibilité de perte, détérioration, mauvaise foi du bailleur).

Par **Visiteur**, le **28/01/2024** à **17:22**

Alors faites la remise par huissier. C'est un peu plus cher mais incontestable.

Par **janus2fr**, le **29/01/2024** à **07:18**

Bonjour,

S'agissant d'une location de garage, c'est le contrat qui fait loi. Il faut donc déjà regarder dans le contrat quelles sont les modalités de résiliation et si elles sont ici respectées.